

Ensemble
VERS UN TRAITÉ



I N N U
ESSIPIT

Tipatshimun

ESSIPIT

1^{er} trimestre 2009
VOLUME 6 NUMÉRO 1

P. 3-4-5-6



Les organisateurs du Forum jeunesse avaient adopté une formule interactive d'échanges et de discussions comprenant des plénières et des ateliers comme on peut le voir sur cette photo. Le lecteur trouvera dans ce journal un sommaire des différentes interventions.

P. 7

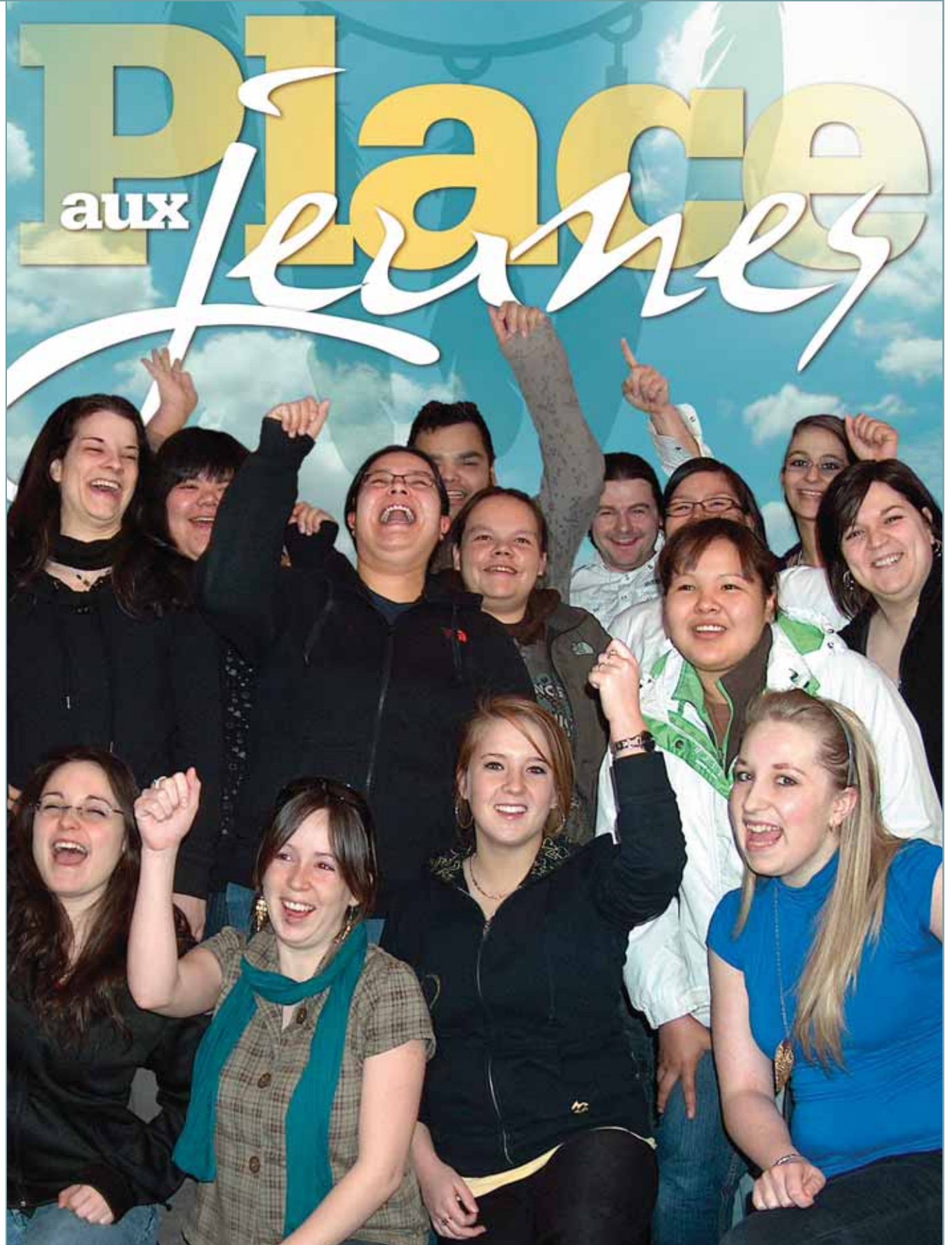


Deux représentants d'Essipit ont participé au colloque *Adik, le Caribou* qui avait lieu au Pavillon des Premières Nations de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à Val-d'Or. Il y était question de protection du caribou forestier et l'intervention d'Essipit a apporté un éclairage nouveau sur le sujet.

P. 8



Essipit est un important employeur de la Haute-Côte-Nord qui procure du travail à ses membres et en majorité à d'autres résidents de la région. Mais connaissez-vous bien la structure d'emploi du Conseil de bande, de ses entreprises et de ses partenaires? Pour vous éclairer à ce sujet, nous avons préparé une page intitulée, PLEIN FEU SUR L'EMPLOI!



Le Forum jeunesse du *Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan* s'est déroulé à Essipit du 13 au 15 mars 2009, et regroupait une vingtaine de jeunes venus des Premières Nations de Nutakuan, Mashteuiatsh et Essipit. Les chefs, divers conseillers et l'équipe de négociation au grand complet étaient présents pour répondre aux questions des jeunes et alimenter les discussions portant essentiellement sur le contenu d'un futur traité et ses modalités d'application.



Forum jeunesse à Essipit



François Bellefleur : la prise en charge de nos propres destinées.



Sébastien Kurtness : responsabilité et affirmation.



Denis Ross : nos territoires n'ont jamais fait l'objet de cession.

MESSAGE DE DENIS ROSS

Un monde à votre image

Prenant la parole lors du souper d'ouverture du Forum jeunesse qui se déroulait les 13, 14 et 15 mars à Essipit, le chef de cette Première Nation, M. Denis Ross, a dit ressentir plus que jamais le besoin d'engager un dialogue entre générations; de discuter de problèmes ayant trait à notre avenir collectif en tant que Premières Nations distinctes et autonomes, sur des territoires n'ayant jamais fait l'objet de cession.

« Tous, en tant que membres du peuple innu, avons connu au cours de notre histoire, des épisodes pénibles qui, sans être semblables, ont ceci en commun qu'elles ont relégué nos traditions, notre culture et parfois même notre langue, à l'arrière-plan, dans les coulisses de ce qu'il est convenu d'appeler le progrès, a dit le chef Ross. Tous, nous avons subi le contrecoup de ce que j'appellerai l'ouverture d'esprit de nos ancêtres, qui accueillait les nouveaux arrivants sans restriction ni préjugé, sur ce territoire appelé nitassinan, que nous partageons jadis entre Innus, sans pour autant se l'être approprié ».

S'adressant directement aux jeunes représentants des Premières Nations de Mashteuiatsh, Nutakuan et Essipit, le chef Ross a déclaré que le Forum jeunesse leur procurait l'occasion de considérer les actions posées, en leurs noms, par les chefs politiques et par les membres du Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, mandatés pour corriger certaines de ces injustices dont les Innus ont été victimes. « Leur rôle est de négocier un traité avec les gouvernements fédéral et provincial, et c'est pour vous qu'ils le font, car c'est de votre avenir dont il s'agit! »

« Allez-vous reprendre le flambeau et poursuivre la démarche entreprise vers l'autonomie de nos Premières Nations? » a demandé Denis Ross. Il est légitime, selon lui, de poser cette question, puisque sans l'approbation et l'appui des jeunes, rien ne se fera. « Ce Forum, a-t-il conclu, constitue une occasion unique de vous familiariser avec un projet de société qui va donner forme au monde dans lequel vous allez vivre; un monde qui sera également celui de vos enfants. Vous qui êtes notre relève, devez nous aider à façonner ce monde à votre image ».

MESSAGE DE FRANÇOIS BELLEFLEUR

À vous de faire avancer le canot

C'est un plaidoyer en faveur d'une prise en charge de nos propres destinées qu'a livré le chef François Bellefleur de la Première Nation de Nutakuan, lors de l'ouverture du Forum jeunesse regroupant une vingtaine de jeunes originaires de Mashteuiatsh, Essipit et Nutakuan. « Il nous faut définir notre propre gouvernance, a-t-il dit, et cette responsabilité repose entre les mains de chacun d'entre vous ».

Se disant heureux d'être à Essipit pour discuter et échanger sur l'avenir collectif des Premières Nations signataires de l'Entente de principe, le chef Bellefleur a beaucoup insisté sur l'importance des communications afin, dit-il, que chacun puisse émettre son opinion et qu'ensemble, nous soyons à même de mieux définir nos actions. « La gouvernance, l'autorité des autochtones, le territoire, font partie des éléments sur lesquels nous avons à définir nos orientations; il nous faut constamment penser à ce que nous pouvons apporter de meilleur à nos communautés ».

Faisant référence au thème de l'unité entre Premières Nations du Conseil tribal Mamuitun, le chef Bellefleur a

comparé notre démarche aux efforts déployés par des pagayeurs remontant une rivière : « il faut faire avancer le canot si nous voulons aller plus loin dans la définition de notre avenir collectif, a-t-il dit. Il faut nous adapter au changement, particulièrement en matière d'éducation, afin que nos jeunes soient mieux outillés pour construire une société meilleure ». Ne rejetant aucune forme de partenariat ou de collaboration, François Bellefleur a même insisté sur la ressource que représentent les Québécois désireux de participer à l'émancipation du peuple innu qui cherche à se défaire « de la gouvernance de Sa Majesté ».

« Il appartient à chaque Première Nation de saisir les opportunités qui lui sont offertes, a poursuivi François Bellefleur : nous avons l'obligation envers les générations futures de développer nos structures économiques tout en veillant à ne jamais oublier nos racines. Le futur traité constitue l'un des moyens privilégiés mis à notre disposition afin d'atteindre cet objectif. Il appartient à chacun et à chacune d'entre nous de construire cette nouvelle société à laquelle nous aspirons tous ».

MESSAGE DE SÉBASTIEN KURKNESS

Porteur d'un message d'espoir

Le vice-chef de la Première Nation de Mashteuiatsh, M. Sébastien Kurtness, a beaucoup insisté sur la notion de responsabilité, lors de sa présentation au Forum jeunesse du Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan. Il a rappelé aux jeunes que le projet de société véhiculé par leurs aînés, est le reflet de la volonté des ancêtres : « c'est aujourd'hui à votre tour d'être porteurs d'un message d'espoir ».

Déterminé à remplacer la souffrance et les problèmes sociaux par la fierté que va générer, chez nos Premières Nations, l'autonomie gouvernementale, M. Kurtness affirme que le phénomène de responsabilisation des membres passe par le partage du pouvoir : « le Conseil des Montagnais de Mashteuiatsh a déjà amorcé une démarche vers le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale en mettant en place diverses institutions dans une optique de partage du pouvoir exécutif par un conseil des jeunes, un conseil des aînés et un conseil des femmes, dit-il. Cela procure, notamment, à nos jeunes hommes et jeunes femmes, l'occasion de participer aux prises de décision et d'assurer leur formation en tant que futurs leaders ».

Mettant, de plus, l'emphase sur la nécessité d'assurer la pérennité de nos nitassinans respectifs, M. Kurtness soutient que la toponymie témoigne de la présence des Innus sur le territoire. Conséquemment, « la mise en place d'une politique d'affirmation culturelle et les discussions entreprises sur la politique de gestion du territoire, vont nous permettre de faire valoir nos droits sur le nitassinan et de les exercer dans le respect de l'environnement et en partenariat avec nos voisins de la région ».

Rappelons que, dans le cadre des présentes négociations, le chef des Innus de Mashteuiatsh est désigné comme porte-parole des autres Premières Nations de Mamuitun. « À ce titre, a dit Sébastien Kurtness, l'un de mes mandats consiste à assurer le respect des quatre grands principes ayant guidé la négociation : la reconnaissance des droits, le maintien du lien avec le territoire, le partenariat et la cohabitation harmonieuse et pacifique ». Et M. Kurtness de conclure : « votre présence à ce forum témoigne de l'intérêt que vous portez envers l'avenir de votre Première Nation. Merci de votre implication! »

FORUM JEUNESSE À ESSIPIT

La relève est au rendez-vous



Gordon Moar : l'expérience des aînés, l'avenir des jeunes.



Des jeunes âgés de 16 à 26 ans, venus des trois Premières Nations regroupées dans le *Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan* (CTMN), s'étaient donné rendez-vous à Essipit les vendredi, samedi et dimanche 13, 14 et 15 mars. Il s'agissait du premier Forum jeunesse organisé pour informer, impliquer et consulter les représentants de la génération montante quant aux enjeux des présentes négociations visant la signature d'un traité.

La sérénité dans laquelle se sont déroulés les échanges, discussions et ateliers, est tout à fait remarquable : pas une fois n'a-t-on manifesté de récriminations à l'endroit des sociétés québécoise et canadienne, ou encore à l'égard des populations autochtones des régions où sont situées nos réserves. Tout à leur affaire, les jeunes et les membres de l'équipe de négociation du Conseil tribal Mamuitun, se sont au contraire tournés vers l'avenir en identifiant les enjeux susceptibles de générer le plus d'enthousiasme ou de susciter des questionnements.

La nature s'en mêle

Dès le jeudi 12 mars, la nature s'est mise de la partie en balayant la Basse-Côte-Nord d'une poudrière qui entraîna la fermeture de la route 138, de Sept-Îles à Nutakuan. Le départ des jeunes étant prévu en matinée, il fut reporté d'heure en heure jusqu'à ce qu'enfin, il faille se rendre à l'évidence : ben coudonc, on partira demain! Résultat, la délégation de Nutakuan n'a franchi l'entrée de la

réserve d'Essipit que vers 17 h 30 le vendredi 13 mars, alors qu'elle était attendue la veille. C'est donc une troupe fatiguée qui a pris place dans la salle du Centre communautaire montagnais pour le souper d'ouverture.

À la manière innue

Accueillis par des aînés des trois Premières Nations, soit Ferrière Ross pour Essipit, Grégoire Kaltush pour Nutakuan et Gordon Moar pour Mashteuiatsh, les jeunes ont ensuite écouté les chefs Ross, Bellefleur et Kurtness leur souhaiter la bienvenue (voir page 2). Pendant le repas, ce sont MM. Carl Nepton et François Tremblay, respectivement chef négociateur et conseiller juridique au CTMN, qui leur ont adressé la parole (voir page 4).

Le lendemain s'est déroulé au rythme des présentations et des discussions portant sur le régime territorial, la pratique d'Innu Aitun (activités traditionnelles), l'autonomie gouvernementale et le développement socioéconomique. Les chaises étant disposées en rond, à la manière innue, le dialogue entre présentateurs et participants a coulé de source. Ces séances d'échanges et de discussions impliquant des gens aussi connus et appréciés que Clifford Moar, Rémy « Kakwa » Kurtness, Sylvain Ross, Mathias Mesténapeo, Carl Cleary, Louise Nepton et Ricky Fontaine, ont donné lieu à des échanges intéressants, de même que les tables rondes qui suivirent, au cours desquels les jeunes ont fait preuve d'une bonne connaissance des dossiers (voir pages 4 et 5).

Sous le shaputuan

Le soir venu, tout le monde s'est retrouvé dans un grand Shaputuan à l'extérieur duquel des chasseurs avaient apporté un loup-marin qui fût dépecé par Jean-Noël Ross, particulièrement fier de montrer son savoir-faire. Les jeunes furent grandement impressionnés, surtout ceux d'Essipit qui redécouvraient là une partie de leur patrimoine. De retour à l'intérieur du shaputuan, les participants ont eu droit à un récit chanté par M. Grégoire Kaltush, s'accompagnant sur teueikan, et furent ensuite invités à déguster de la saucisse de loup-marin, trois sortes de banniques accompagnées de gelées de cèdre, de cornier et de sapin.

À la prochaine!

Une grande plénière s'est déroulée au cours de la matinée du dimanche 15 mars, procurant l'occasion à l'ensemble des participants de faire le bilan des thèmes et sujets abordés au forum (voir page 6). Puis, vint l'heure du départ, des embrassades et des promesses de renouveler l'expérience le plus rapidement possible. Chaque jeune quittait Essipit avec en poche un lecteur MP3 arborant le sigle notre Première Nation, et contenant une centaine de pièces musicales innues : question d'entretenir les bons souvenirs.

Nouvelles en bref

Parce qu'à deux, on est plus fort

Dans un questionnaire préparatoire à la médiation relative à la propriété du quai de Tadoussac, Essipit s'appuie sur son titre aborigène pour réclamer son implication dans le développement d'une telle infrastructure sur son nitassinan. Il est proposé que la municipalité de Tadoussac et la Première Nation des Innus Essipit deviennent les copropriétaires du quai, et que sa gestion soit confiée à une corporation regroupant un représentant de la marina, un des bateliers, un d'Essipit, un de la municipalité et un des gens d'affaires. Cet organisme de gestion œuvrerait à l'atteinte des objectifs poursuivis par les copropriétaires.

À votre santé!

La Journée santé qui s'est déroulée cette année le 28 janvier au Centre communautaire montagnais, a encore une fois connu un grand succès avec 8 exposants, 2 conférenciers et 45 participants. Des photos de l'événement sont disponibles en section ACTIVITÉS SPÉCIALES du site Internet www.essipit.com.

Occupation du nitassinan

Une présentation du futur Plan stratégique d'occupation du territoire a été élaborée au cours des derniers mois, et présentée au Conseil lors d'une réunion spéciale qui s'est tenue le 2 mars dernier. Le plan qui balise la pratique d'Innu Aitun et les modes d'occupation du territoire par les membres de la Première Nation des Innus Essipit, doit être complété afin de tenir compte des besoins des membres hors réserve, et sera bientôt présenté à la population à l'occasion de rencontres d'échanges et de discussions.

Une vedette au Pow Wow

C'est maintenant officiel : Marie-Chantal Toupin sera l'artiste invitée lors du Pow Wow d'Essipit, qui aura lieu cette année du 16 au 19 juillet. Le comité organisateur de l'événement, dirigé par Lily Vachon et Stéphane Chamberland, travaille activement à vous concocter une fête hors de l'ordinaire!



Un conférencier fort apprécié des participants pendant la Journée de la santé : Maxime St-Onge leur a parlé d'activité physique, d'entraînement et de nutrition.

EXTRAITS DES DISCUSSIONS

Un dialogue entre générations



Quatre générations au rendez-vous



Grégoire Kallush, Francis Malec



En atelier



Les chaises disposées en rond, selon la tradition



Françoise Ross (à droite - aînée d'Essipit)



Sous le Shaputwan



En séance plénière

C'est votre affaire!

Les Innus ont des droits sur ce territoire qu'ils occupent depuis des millénaires. Pourtant, nous sommes encore obligés d'utiliser le terme « revendication » puisqu'il fait partie du vocabulaire fédéral, comme s'il fallait « revendiquer » des territoires qui ont toujours été innus.

La négociation d'un traité, ce n'est pas que « l'affaire des vieux », c'est surtout l'affaire des jeunes. Il faut que ceux-ci s'approprient le projet, et deviennent des agents multiplicateurs auprès des autres membres de leur Première Nation.

En faisant la promotion d'un éventuel traité, il ne faut pas véhiculer l'idée que nous souhaitons enlever quelque chose à nos voisins : notre objectif est de générer de la prospérité pour les Innus. Si nous y parvenons, nos voisins aussi vont en profiter.

Carl Nepton,
négociateur en chef

Ces droits sont en vous

Vous, les jeunes, êtes porteurs des droits ancestraux. Ce ne sont pas les gouvernements qui vous ont donné ces droits. Ils sont en vous! Le titre aborigène et les droits ancestraux sont liés à des territoires, à des patrimoines, à une culture et à une langue. Le futur traité sera fondé sur la reconnaissance de ces droits et aura pour but d'en permettre l'exercice.

Ensemble, nous cheminons vers la signature d'un traité qui entraînera la reconnaissance et la protection des droits ancestraux et qui favorisera la cohabitation harmonieuse avec nos voisins. L'autonomie gouvernementale étant fondée sur le pouvoir général d'adopter des lois, le traité va également permettre l'élaboration d'un système de droits reconnus à tous les niveaux de gouvernement.

François Tremblay,
conseiller juridique

La participation réelle

Le terme « participation réelle » inscrit à l'Entente de principe signifie simplement que l'on ne pourra plus procéder à des projets majeurs sur nitassinan sans consulter les Innus. Si l'on souhaite, par exemple, ouvrir une route, installer des éoliennes, aménager une mine ou passer une ligne hydro-électrique, il faudra en parler aux Innus. En cas de désaccord entre les parties, le gouvernement du Québec sera appelé à trancher suivant un mécanisme bien établi pouvant aller jusque devant les tribunaux. Le traité va donc baliser et fixer des règles d'applicabilité d'un droit constitutionnel reconnu aux Premières Nations : celui d'être consulté lors de changements majeurs projetés sur leurs territoires traditionnels.

Sylvain Ross,
conseiller juridique, Essipit

Innu Aitun

Nos voisins ne nous connaissent pas : ils ne reconnaissent pas notre réalité, nos différences et surtout, notre relation avec la terre. Plusieurs ont l'impression qu'avant l'arrivée des blancs, il n'y avait ni organisation, ni ordre social au Canada. C'est faux! Il y avait différentes structures qui s'exprimaient par la coutume, la culture, la langue et, dans le cas des Innus, par Innu Aitun, la pratique des activités traditionnelles, qui est le résultat de notre façon de vivre. Mais cette pratique n'est pas immuable : elle est évolutive de la même façon que change le paysage, que migre le caribou ou que s'agrandit l'aire de répartition de l'original. Nous avons non seulement la capacité, mais surtout la responsabilité d'évoluer avec Innu Aitun, et de nous adapter aux circonstances changeantes de la société moderne.

Il y a plus que des droits derrière Innu Aitun, il y a aussi l'autonomie gouvernementale. Dès le début des négociations avec les gouvernements, la question de la chasse et de la pêche sportive a tout de suite été abordée. Il s'agit d'un sujet

sensible de part et d'autre, impliquant des compromis tant chez les Autochtones que chez les Allochtones : nous avons des droits, mais ceux-ci ne s'exerceront plus nécessairement comme par le passé. Nous allons devoir mettre en place des structures de gouvernance qui vont gérer la pratique d'Innu Aitun par les Innus, tout en veillant à ce que nos droits ne soient plus brimés.

Clifford Moar,
conseiller aux négociations,
Mashteuiatsh

La prépondérance

Avant l'arrivée des Européens, les Innus occupaient et gouvernaient le territoire par l'intermédiaire de gouvernements souverains autonomes. Cette réalité constitue le fondement du droit inhérent des Innus à l'autodétermination, et ce droit n'est pas négociable. Ce que nous négocions actuellement sont plutôt les modalités d'exercice de ce droit, modalités qui se traduiront par des lois qui elles-mêmes auront prépondérance sur certaines lois provinciales et fédérales. Cela signifie que nous allons adopter des lois, tant sur le plan exécutif, législatif que judiciaire, destinées à protéger notre culture et à remplacer la Loi sur les Indiens qui ne vise rien de moins que notre disparition. Cela interpelle, de notre part, un sens des responsabilités que nous allons exercer comme nous le faisons par le passé. Cette volonté d'exercer nos responsabilités est irréversible : s'il n'y a pas de traité, nous allons les exercer quand même!

Rémy « Kakwa » Kurtness,
directeur général, Mashteuiatsh

Développement durable

Le concept de « développement durable » est essentiel à l'avenir de nos Premières Nations : il nous procure la capacité de répondre aux besoins de nos membres sans porter atteinte à ceux des générations futures, et sur ce point j'espère que vous saurez faire mieux que nous. Il y a trois conditions à respecter dans l'atteinte du développe-

ment durable : acquérir une vision plus globale et mieux équilibrée; cesser de « faire faire » par les autres ce que l'on peut faire soi-même; ne jamais perdre de vue le but ultime de nos projets et entreprises.

Ricky Fontaine,
consultant financier

Questions et réponses notées au cours des discussions

Question : Y a-t-il déjà eu des traités signés avec des Premières Nations?

Réponse : Il y a, au Canada, de nombreuses ententes signées avec des Premières Nations autochtones, notamment, en Colombie Britannique. Dans d'autres provinces, il y a ce qu'on appelle des traités à numéros. À l'heure actuelle, on compte environ 200 revendications, incluant celles des Innus et des Attikamekw, alors que la nation Micmac serait sur le point de déposer la sienne. Concernant nos négociations, nous avons une entente d'ordre général qui va plus loin qu'une simple entente de principe, mais il reste encore beaucoup de choses à préciser. Une fois signé, il s'agira du tout premier traité reconnaissant les droits ancestraux et le titre aborigène.

Question : Avec tout ce qui a été fait par les gouvernements pour rompre notre lien avec la culture et le territoire, comment allons-nous intéresser les jeunes à y retourner?

Réponse : Jusqu'aux années 1970, plusieurs Premières Nations innues vivaient du commerce de la fourrure puisque cette dernière avait encore une certaine valeur économique. Avec la chute des marchés de la fourrure, alors que les Indiens quittaient le territoire faute de pouvoir y



Sylvain Ross



Catherine Moreau



Participants de Nutakuan



Dépeçage de loup-marin devant le Shaputuan



Carl Cleary (au micro)



Participant de Mashteuiatsh



Catherine Ross, Mira Levasseur-Moreau

gagner leur vie, le développement forestier a pris toute la place. C'est pourquoi certains Autochtones disent aujourd'hui :

« je fréquente le territoire depuis 20 ans, et je n'y ai jamais vu un Indien », ce à quoi nous pourrions répondre : « il y a 450 ans, nous n'avions jamais vu un blanc ».

Un traité aura cette capacité de renverser la vapeur et de faire naître chez nous de nouveaux projets de vie, mieux harmonisés avec notre culture. Déjà, certaines Premières Nations ont adopté des programmes de pratique d'Innu Aitun alors que d'autres s'apprennent à le faire.

Question : Comment en arriver à une cohabitation harmonieuse en matière de chasse à l'original?

Réponse : On note une certaine ouverture chez nos vis-à-vis quant à l'établissement de règles fondées sur la manière traditionnelle de pratiquer nos activités. Actuellement à l'automne, il y a foule sur le territoire durant trois semaines. Pendant cette période, il doit y avoir moyen de s'entendre sur la pratique de nos activités respectives. La cohabitation harmonieuse doit cependant se faire dans les deux sens. La meilleure façon, c'est de se parler et de se connaître. Malheureusement des deux côtés, il y a des gens qui ne veulent pas comprendre.

Question : L'entente de principe comporte-t-elle des clauses en matière d'exploitation forestière?

Réponse 1 : L'exploitation forestière se poursuit pendant que durent les négociations, et c'est pourquoi l'Entente de principe prévoit des « mesures transitoires » qui, sans mettre une cloche de verre sur le nitassinan, limitent les impacts négatifs susceptibles de survenir. Ces mesures transitoires font en sorte que nous soyons consultés en amont, c'est-à-dire avant que ne soient appliqués les plans d'aménagement forestiers. Puisque nous aussi sommes intéressés par l'exploitation forestière, mais selon

des méthodes qui diffèrent sensiblement des pratiques industrielles généralement en usage, nous pouvons également faire valoir notre approche dans le cadre de la négociation, et ce, parallèlement à la réforme forestière présentement en cours.

Réponse 2 : La forêt c'est le nerf de la guerre. Il est important que nous fassions la démonstration qu'il est possible de l'exploiter selon une vision de gestion et des règles différentes. L'entente signée récemment avec la compagnie forestière Boisaco illustre bien ce principe : Essipit a caractérisé son territoire à partir de diverses consultations; elle a identifié les campements principaux, les campements secondaires, les lignes de trappe, les lieux de pratique de certaines activités; elle a ensuite convenu d'ententes d'harmonisation et soumis les informations à Boisaco pour qu'elle en tienne compte dans ses planifications et ses opérations.

Question : Quelle va être la structure gouvernementale après la signature d'un traité?

Réponse : Il faut d'abord se poser la question : en signant le traité, allons-nous devenir le gouvernement national de tous les Innus du Québec? La réponse est non. En prétendant le contraire, nous couperions l'herbe sous les pieds des autres Premières Nations et, par ailleurs, l'Entente de principe prévoit que le traité ne pourra porter atteinte aux droits de ces dernières. Pour répondre directement à votre question, notons que l'Entente de principe s'articule à partir des nitassinans, des gouvernements et des compétences de Premières Nations, sans toutefois écarter une certaine délégation à une identité commune. Si d'autres Premières Nations désirent se joindre à une telle structure, nous n'avons pas d'objection, à condition que se soit sur la base de l'Entente de principe.

Question : Le nombre d'Indiens statués diminue sans cesse sur nos réserves. Qu'allons-nous devenir?

Réponse : Il est certain que la Loi sur les Indiens continue de faire son œuvre et que malgré la signature d'un traité, la reconnaissance du statut va demeurer de compétence fédérale. Par contre, l'Entente de principe prévoit que les Premières Nations concernées pourront adopter des règles d'appartenance plus larges, sans toutefois que les nouveaux membres non-statués n'acquiescent le statut d'Indien au sens de la Loi sur les Indiens. Ce dossier-là vous appartient plus que tout autre, car il vous concerne directement.

Commentaires émis en atelier

Concernant les mesures d'harmonisation, on a l'impression que ce sont toujours les Innus qui font des compromis alors que les non-Autochtones n'en font aucun. Par exemple, dans le cas de la chasse au gros gibier, Mashteuiatsh tue une centaine d'originaux par année alors que les Autochtones en abattent 2 000 à 3 000, et c'est toujours nous qui sommes pointés du doigt.

Il est important que nous mettions l'accent sur la protection de l'environnement puisque nous sommes reconnus comme des protecteurs de la nature et que cela fait partie de nos valeurs. Assurons-nous que toutes les entreprises innues, privées et publiques, servent d'exemple, et favorisons celles qui valorisent la culture, le mode de vie innu et la pratique des activités traditionnelles.

Lorsque surviennent des projets de développement, on a l'impression que les plus vieux ne tiennent pas compte de l'avis des jeunes. Il serait important que cette attitude change avec le traité.

Pour mobiliser les jeunes, tenons de petites rencontres dans chacune des Premières Nations comportant des conférences interactives sur les négociations, avec échanges et discussions. Cela pourrait avoir lieu tous les trois mois et parfois dans des villes comme Québec, Montréal et Sept-Îles où résident plusieurs jeunes qui vont au cégep ou à l'université. Un forum comme celui-ci pourrait se dérouler une fois par année au niveau régional.

Organisons, une fois par année, une grande rencontre culturelle en territoire s'adressant aux jeunes, et profitons-en pour y tenir des séances d'information sur les négociations.

Il serait bon qu'au moins deux représentants des jeunes de chaque Première Nation soient sélectionnés afin d'organiser des activités de communication portant sur les négociations, et qu'ils fassent partie d'un comité pour assurer le suivi des forums.

Il est important de rejoindre les jeunes par courriel, et de produire un site Internet attrayant où ils pourront s'informer et échanger.

On pourrait inciter les jeunes de 30 ans et moins qui travaillent au Conseil, à participer à des rencontres qui se dérouleraient pendant le dîner.

Beaucoup d'informations ont été transmises pendant le Forum jeunesse, mais pas assez sur des sujets tels l'autonomie, l'éducation et le développement économique. À l'avenir, il faudra prévoir plus de discussions sur les orientations à adopter.

Les sujets étant très complexes, il faudrait simplifier les présentations et inscrire au fur et à mesure, sur écran ou sur tableau, les réponses aux questions posées par les participants.



Carl Nepton, Mathias Mesthnapelo



Grégoire Kaltush, Chloé Moreau-Tremblay



Florent Bégin, Raoul Kanapé



Jean-Noël Ross (dépeçage de loup-marin)



Mélène Bovin (au micro)



Clifford Moar (au micro)

On pourrait également discuter plus en détail des craintes et appréhensions des jeunes face aux importants changements qui sont proposés par l'Entente de principe. L'autonomie gouvernementale est un sujet important qui implique des mesures d'auto-financement sur lesquelles il faudra revenir, de même que sur les questions de taxation qui font peur à bien des gens.

Il y avait un grand nombre d'intervenants dans le Forum jeunesse, presque autant que de participants. Nous avons parfois l'impression qu'ils se répondaient les uns aux autres. Il serait bon que ce genre d'activité se tienne en territoire et soit moins formelle.

Il faudra revenir sur les questions de pouvoir exécutif, législatif et judiciaire qui comportent encore de nombreuses zones grises et méritent plus d'explications.

Pourquoi ne pas produire un livre dans le style « Mythes et réalités » en utilisant la négociation comme point de départ, particulièrement en ce qui a trait à la chasse et autres éléments sensibles du traité? On pourrait aussi faire une promotion plus agressive de l'Entente de principe à partir de questions soulevées par les non-Autochtones.

Ce Forum jeunesse est une bonne initiative, et il a été bien organisé. Le fait d'avoir un service de garderie a permis à certains d'y assister. Merci!

Sujets discutés en plénière

Il y a un facteur contre lequel il faut lutter : c'est la peur! Bien sûr, le projet de traité dont nous discutons a de quoi effrayer, mais c'est aussi un rêve extraordinaire qu'il ne faut pas laisser passer.

Certains ont affirmé qu'il fallait porter notre message dans les écoles : il est difficile

de mobiliser les autres jeunes et un forum comme celui-ci a plus d'impact qu'un journal. Les écrits répondent plus ou moins à nos besoins, alors favorisons les rencontres!

Ce que nous avons en commun entre générations, c'est un rêve. Toutes sortes de questions se sont exprimées ici, et ce que j'ai vu et entendu au cours du Forum est très encourageant. Les interventions des jeunes sont intéressantes et pertinentes. Continuez sur cette voie, car vous êtes nos futurs chefs!

Il faut poursuivre sur la voie des négociations sans craindre de faire des erreurs. L'Entente de principe prévoit la possibilité d'apporter des correctifs une fois le traité signé. Le processus de négociation en cours ouvre des portes; menons-le jusqu'au bout selon nos attentes et nos aspirations et malgré les embûches, comme le fait le chasseur pendant la chasse au caribou.

Le temps est venu pour les jeunes d'exprimer leurs préoccupations avec la certitude qu'ils seront entendus, appuyés et jamais abandonnés. Les possibilités sont énormes, car c'est tout un projet de société que nous sommes en train de bâtir : un projet qui va nous permettre de prendre la place qui nous revient.

Vous n'avez cessé de le répéter : les jeunes préfèrent les outils de communication directs comme ce Forum jeunesse, et nous vous avons entendus. Clifford vous a parlé de responsabilités et vous a demandé de ne pas avoir peur, car le changement fait partie de l'évolution des peuples. M. Gordon Moar vous a parlé de rêve et c'est important, car ce projet de société est fondé autant sur une vision que sur un processus d'accession à l'autonomie. Ricky a mentionné qu'il fallait cesser de « faire faire » par les autres et de commencer à faire soi-même. J'ajouterai que notre plus grand ennemi est l'indifférence. Celui qui se lève et qui agit va d'abord faire rire de lui par ceux qui préfèrent demeurer indifférents, mais bientôt, il va générer un mouvement qui prendra de plus en plus d'ampleur.

L'idée de disposer les chaises en forme de cercle, d'inviter des aînés au forum, d'y incorporer un volet traditionnel et d'organiser des conférences interactives, ça vient de vous les jeunes! Vous auriez aimé que cette rencontre se tienne en territoire, mais ça n'a pas été possible. Ceci pour dire que nous avons tenu compte des recommandations des deux représentants de vos Premières Nations respectives qui ont participé à des réunions préparatoires à ce forum. Nous tenons à les en remercier et à les féliciter pour leur implication.

Message de clôture de Carl Nepton

Ce forum n'était pas composé que de gens qui écoutent, mais bien plus de

gens qui participent et qui ont posé des questions, de bonnes questions auxquelles nous avons tenté de répondre et d'apporter des solutions. Merci à Essipit pour son accueil; à Florent Bégin et Raoul Kanapé ainsi qu'aux autres ressources pour l'organisation du forum; merci également aux membres des équipes régionales et locales ainsi qu'aux chefs des trois Premières Nations de Mamuitun qui ont pu constater à quel point leur présence a été appréciée.

Je vous rappelle que ce traité sera soumis à vos populations en référendum. Il est important que vous puissiez faire un choix éclairé et quelle que soit votre opinion, que vous soyez pour ou contre le traité, il est important que vous demeuriez impliqués.

TIPATSHIMUN

1^{er} trimestre 2009, volume 6, numéro 1

Une publication du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit s'adressant à tous les membres de la communauté.

418 233-2509

mchaloult@essipit.com

Éditeur
Marc Chaloult

Production et design graphique
Pascale Chamberland
Sarah Chaloult
Mélissa Ross

Contrôle de la qualité
Manon Gagnon
Johanne Bouchard
Pascale Chamberland
Mélissa Ross

Remerciements

À toute l'équipe du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

COLLOQUE SUR LE CARIBOU FORESTIER

À la rescousse d'une espèce traquée

Il est une notion largement répandue voulant que depuis plus d'un siècle, l'impact grandissant des activités industrielles a obligé le caribou forestier à migrer vers le nord. S'appuyant sur de récentes études, Essipit soutient pour sa part que le caribou ne s'en va pas : **IL MEURT!**

Deux représentants d'Essipit, Sylvain Ross et Marc Chaloult, ont fait le trajet jusqu'en Abitibi, plus précisément jusque sur le territoire traditionnel de la Première Nation anicinape de Kitcisakik, pour y présenter un bilan des études et travaux réalisés sur la harde de caribous forestiers du Lac des Cœurs. Invités par le comité de forêt de Kitcisakik dans le cadre d'un colloque intitulé *Adik, le Caribou*, qui se déroulait le 26 février dernier au pavillon des Premières Nations de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Val-d'Or, nos deux représentants ont dressé la liste des objectifs recherchés par Essipit, fait état des actions réalisées, en plus d'énoncer leurs constats et recommandations.

La dernière harde de la Haute-Côte-Nord

Dans sa présentation, qui constitue un véritable plaidoyer, Essipit demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) qu'il rende public le *Plan de rétablissement du caribou forestier*, et ce, dans les plus brefs délais. L'application de ce plan qui dort sur une tablette depuis plus de deux ans, permettrait sans doute d'assurer la survie de l'espèce en favorisant la mise en place d'une structure légale constituée de règlements et de normes d'intervention. Essipit demande également à être consultée en amont et associée aux démarches concernant l'identification des secteurs de coupe, la vérification des potentiels forestiers et l'application des suivis et méthodes de récolte, afin de stopper le processus de disparition de la dernière harde de

caribous forestiers de la Haute-Côte-Nord et de favoriser son rétablissement.

Une série de recommandations

Les recherches effectuées au cours des cinq dernières années, nous permettent de formuler les recommandations générales suivantes : il faudrait concentrer les efforts de protection sur les îlots de forêts résiduelles matures, ceux-ci jouant un rôle important attribuable, notamment, à leur faible densité de villégiature, ce qui favorise leur utilisation par les caribous forestiers.

Toutes les parties devraient s'entendre sur l'ajustement définitif de l'aire de répartition du caribou forestier. Année après année, une très forte récurrence a été constatée dans l'utilisation de sept secteurs; il est donc important de maintenir un couloir de transition permettant aux caribous de la harde du Lac des Cœurs et de celle de Portneuf (située plus au nord) de se fréquenter, assurant ainsi la pérennité de l'espèce. Il est impératif que nous puissions valider les plans annuels d'intervention forestière en fonction de ces nouvelles connaissances acquises.

Villégiature et foresterie

Essipit maintient également sa position à l'effet qu'aucun nouveau développement de villégiature à des fins privées ou commerciales ne doit s'effectuer dans l'aire de répartition du caribou forestier, tant qu'il n'y aura pas démonstration de la compatibilité de ce développement avec le maintien des conditions d'habitat de cette espèce vulnérable. Par ailleurs,



Sylvain Ross et Marc Chaloult on fait état des réalisations et recommandations d'Essipit en matière de préservation et restauration de la harde de caribou des bois du Lac des Cœurs.

de récentes analyses nous permettent d'affirmer que le protocole de protection du caribou forestier du Lac des Cœurs est sérieusement compromis si les tendances actuelles en matière de coupe forestière, ne sont pas immédiatement modifiées. Les plans d'aménagement forestier prévoient des massifs protégés et des massifs de remplacement, auxquels s'ajoutent des corridors de couvert forestier permettant au caribou de circuler sur le territoire et de contourner les zones de coupe ou de reboisement. Le principe voulant que les massifs de remplacement soient appelés à devenir des massifs protégés lorsque ces derniers seront matures et prêts à la récolte, est cependant, court-circuité dans notre région où le pourcentage de zones récoltées a dépassé un stage critique.

Modifier les pratiques

Il existe cependant une solution que l'on doit à tout prix considérer : il s'agit de modifier les pratiques de récolte en favorisant les méthodes dites de l'éclaircie commerciale ou des

coupes partielles qui maintiennent un couvert sur les zones récoltées. Des procédés semblables de type *jardinatoire ou progressive lente*, sont déjà en vigueur dans notre région, parfois jusque dans 60 % des cas, mais il faudra faire mieux, et en arriver à éliminer les méthodes adverses au caribou forestier.

Le caribou ne déménage pas

Nos données sont éloquentes : les relevés télémétriques tracent le portrait d'une espèce traquée! Le caribou se réfugie littéralement dans des îlots de forêt bordés de vastes territoires récoltés, faisant ainsi preuve d'une résilience peu commune, mais qui ne sera sans doute pas éternelle. À l'heure actuelle, tout se passe comme si l'on demandait aux caribous de bien vouloir comprendre le contexte économique et d'accepter de se serrer la ceinture.

L'on ne peut exiger d'une espèce sauvage qu'elle se plie aux besoins de l'industrie en tolérant dans ses parages la présence d'équipements forestiers bruyants, de routes achalandées et de prédateurs, qu'ils soient humains ou animaux. Mais comme nous l'avons signalé plus tôt, le caribou ne change pas de quartier; il ne déménage pas... **IL MEURT!**

ESSIPIT

Plein feu sur l'emploi!

Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, ses entreprises et ses partenaires :

- Une seule démarche
- Une même adresse: emplois@essipit.com
- Un numéro de téléphone: **418 233-2509**

Différentes perspectives

1



Le Conseil

- **Animateur éducatif et culturel (enseignement innu) (p)**

2



Les entreprises

- **Croisières aux baleines**
 - Préposé à l'accueil (s)
 - Préposé au quai et ponton (s)
 - Pilote de pneumatique (s)
- **Camping Tadoussac**
 - Préposé à l'accueil (s)
 - Préposé à l'entretien (s)
 - Gardien de nuit (s)
- **Dépanneur montagnais**
 - Commis-caissier (o)
- **Centre communautaire montagnais**
 - Barman (p)
 - Moniteur (piscine) (s)
 - Assistant-moniteur (piscine) (s)
 - Sauveteur (piscine) (s)

3



Les partenaires

- **Pêcherie Manicouagan (Escoumins, Tadoussac)**
 - Préposé au comptoir (s)
 - Serveur (s)
 - Cuisinier (s)
 - Aide-cuisinier (s)
- **Usine Umek S.E.C. (Sept-Îles)**
 - Préposé à la transformation du crabe (s)
 - Préposé à l'entretien (s)

(p) Permanent (s) Saisonnier (o) Occasionnel